

PROCES VERBAL  
DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 27 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois et le 27 avril à 19h00, le Conseil municipal de la commune de Bruère-Allichamps, régulièrement convoqué le 24 Avril 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de mairie, sous la présidence de Roger DAGHER, maire et sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L-2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents :**

Mesdames Martine DUPUIS, Patricia MANTELET, Véronique BALLERAT, Maryse LALLIER  
Messieurs Roger DAGHER, Roger PORTMANN, Guillaume TAILLANDIER, Jean-Pierre POUX, Guy AUPETIT.

**Absents :**

Laurence CIESLOK et Benjamin METIVIER

**Secrétaire de séance :** Martine DUPUIS

Avant de débiter la séance, il y a lieu de rajouter à l'ordre du jour :  
Démission conseiller et autorisation pour accès sur la voie publique

Ordre du Jour :

**\* Démission d'un conseiller :**

Laurence CIESLOK a remis en main propre à M. Le Maire sa lettre de démission en tant que conseillère municipale en date du 27 avril 2023. Le conseil municipal en a pris acte. Ce courrier sera transféré aux services de la Préfecture.

**\* Emprunts :**

Après délibération, décide :

La commune de Bruère Allichamps décide de procéder au remboursement anticipé de 4 prêts du Crédit Agricole Centre Loire.

Le remboursement des prêts se feront à hauteur des capitaux restant dû auquel s'ajoute les indemnités financières et indemnités de remboursement anticipé.

La commune de Bruère Allichamps décide également de refinancer ces prêts et accepte la proposition du Crédit Agricole Centre Loire :

Le nouveau financement intégrera au capital restant dû, le montant des indemnités financières et de remboursement anticipé soumises à variations jusqu'à la validation définitive.

En cas de hausse du montant des indemnités financières, un nouveau décompte de remboursement anticipé sera soumis à Monsieur le Maire pour validation.

Les conditions financières retenues sont les suivantes

N° Prêt	Montant à refinancer En €	Échéances constantes trimestrielles	Taux d'intérêt En %	Frais de dossier En €
1949599	37 702.87	100	3.61	60.00
1427969	26609.04	48	3.74	60.00
1632036	74696.31	100	3.61	60.00
824015	32 191.06	48	3.74	60.00

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à procéder au remboursement des 4 prêts et à souscrire les emprunts visés ci-dessus dans le cadre de leur refinancement.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire à cet effet.

### **\* Travaux cimetière de La Celle**

M. Le Maire a donné le compte rendu de l'entrevue avec Philippe AUZON, maire de La Celle qui a en projet de rénover le mur du cimetière. Ce dernier a demandé un devis. L'ensemble du conseil municipal souhaite lui aussi, demander un second devis pour comparaison.

### **\* Autorisation pour accès sur la voie publique :**

Un propriétaire souhaite vendre deux terrains qui n'ont aucun accès. Il a été demandé à la municipalité par Certificat Urbanisme (b) une autorisation de créer une sortie sur la place de la mairie. Après discussion, il s'avère que cette place accueille le marché du dimanche matin, ainsi que la fête foraine pour la fête de St Sylvain en outre. Elle est souvent sollicitée pour d'important stationnement. De ce fait, un accès bloquerait toute installation. Le conseil municipal suggère à Monsieur Le Maire de donner un avis défavorable à ce projet de création d'accès.

Fin de séance à 20h